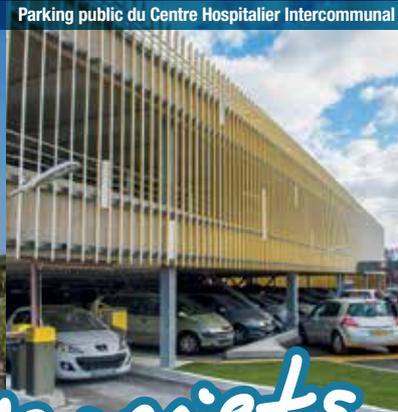


Palais des sports

Parking public du Centre Hospitalier Intercommunal

Réseau AggloBus



Travaux d'entrée de ville RDN7/D4

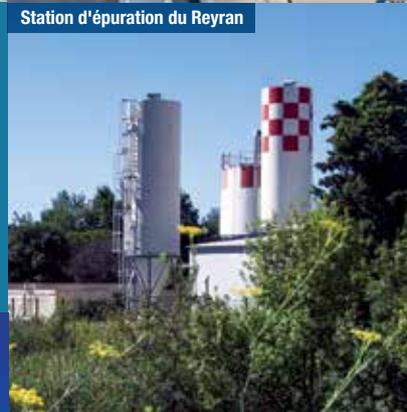
Station d'épuration du Reyran

16 ans de projets  
intercommunaux  
au service du territoire

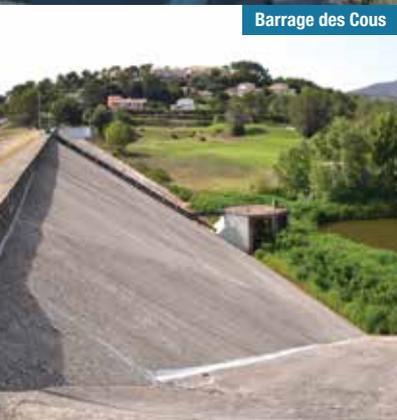


Barrage des Cous

Théâtre intercommunal Le Forum



Réservoir du Collet Redon





# SOMMAIRE

- 4 De nouvelles formations hôtelières
- 5 Var Initiative prête à « taux 0 » aux nouveaux entrepreneurs



- 6 Pôle Emploi propose des aides au recrutement
- 7 Évaluer le développement durable de mon entreprise
- 8-9 La journée de l'entrepreneur fête ses dix ans
- 10-11 Le Roc d'Azur, un événement international



- 12 Un plan d'action pour sauver nos palmiers

- 13 Zoom sur des travaux pour contrer les inondations



- 14 Un service gratuit pour m'aider à rénover mon logement

- 15 La réglementation du logement social

- 16-17 16 ans de projets intercommunaux

Var-Estérel-Méditerranée,  
 Mon agglo, mon mag n°23  
 Le magazine d'information de la Communauté  
 d'Agglomération Var-Estérel-Méditerranée (CAVEM)  
 624 chemin Aurélien - CS 50133  
 83707 Saint-Raphaël CEDEX  
 Tél. 04 94 19 31 00 • cavem.fr



- 18-21 L'économie du territoire en 9 thèmes



- 22-23 Concertation publique sur l'aménagement du rond-point RDN7/A8

- 24 Plus d'accessibilité pour des déplacements plus faciles

- 25 Tous les mois des rencontres pour les adolescents



Directeur de la publication : Georges GINESTA,  
 Anne-Claire LEFÈVRE (Co-Directrice et Directrice de la Communication)  
 Rédaction : Mathias OLIVERO  
 Photos : Christine DELVILLE, Nicolas GOMEZ, Orée, Robin HACQUARD,  
 Services CAVEM, SMIDDEV, TPF.I, Droits Réservés : AREVE, SMA, SRVVB  
 Conception graphique : STRATIS  
 Impression : TRULLI • Distribution : ADREXO • Tirage : 75 000 exemplaires  
 Contact : communication@cavem.fr • ISSN : 2427-4305

## LE MOT DU PRÉSIDENT

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous avons souhaité vous présenter les projets devenus autant de réalisations depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000, date de naissance de la Communauté d'Agglomération de Fréjus - Saint-Raphaël, devenue effectivement CAVEM depuis 2013 par le regroupement de cinq communes, entité parfaitement identifiée.

Il était nécessaire de rassembler, et donc de mieux faire connaître toutes les transformations opérées sur ce nouveau territoire, notamment en faveur de l'emploi. Le développement de celui-ci est la première priorité des élus municipaux, devenus pour certains élus d'Agglomération. Cette double appartenance, municipale et communautaire, me semble parfaitement adaptée à la réalisation rapide et sans rivalité de clocher, des objectifs fixés par les compétences désormais étendues des Agglomérations. Nos territoires sont différents, malgré leur proximité, et cette diversité permet d'enrichir notre action.

La CAVEM est devenue aujourd'hui le meilleur outil pour promouvoir l'emploi sur notre territoire, et les différents parcs d'activité n'auraient pas vu le jour sans cette collectivité, car elle a apporté la capacité de financement d'un investissement qui n'était pas à la portée de chacune des communes prises isolément.

La préservation de l'environnement a toujours été notre préoccupation, et chaque maire est resté très attentif à maintenir la qualité de vie dans sa commune. Nous sommes, sans conteste, sur l'une des plus belles terres de la planète, et notre responsabilité dans ce domaine est à la mesure de ce privilège qui nous est offert.

Au nom de tous les élus de la CAVEM, je vous souhaite une excellente année 2017.

Avec mes cordiales pensées,



- 26 De nouvelles compétences pour la CAVEM
- 27 Les avancées du contrat de ville
- 28 Rencontre avec un vice-champion du monde de handball



- 29 L'équipe de volleyball a gagné la supercoupe !



[www.cavem.fr](http://www.cavem.fr)



Fiers  
de notre passé,  
confiants  
en notre avenir.



**Georges GINESTA**

Président de  
la Communauté  
d'Agglomération Var  
Estérel Méditerranée  
Maire de Saint-Raphaël  
Député du Var



FORMATION

# Les formations hôtelières se renforcent sur le territoire

LA CAVEM FAVORISE L'IMPLANTATION D'ENSEIGNEMENTS ADAPTÉS AUX BESOINS DU TERRITOIRE. LE TOURISME ÉTANT UN VECTEUR MAJEUR DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI LOCAL, PLUSIEURS FORMATIONS ACCUEILLENENT DE NOMBREUX STAGIAIRES DANS LES DOMAINES DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION.

## 🕒 Inauguration de l'Institut d'Excellence MISO à Fréjus

Le jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2016, le nouveau site pédagogique et siège de cet institut a été inauguré au sein de l'Hôtel des 3 Chênes en présence de Françoise DUMONT, Conseillère Départementale en charge du tourisme et de Roland BERTORA, Vice-Président de la CAVEM, délégué aux finances et au développement économique. Né de la volonté de Stephan MISO, Directeur de l'Institut, de mettre en place des formations d'hôtellerie, de restauration et de tourisme, l'institut prend en compte les besoins professionnels actuels afin d'adapter ses stagiaires aux responsabilités qui les attendent une fois en poste.

Les formations dispensées sont les suivantes : maître d'hôtel, second/chef de partie option gastronomie, responsable d'établissement touristique, gouvernant général, barman, formateur professionnel pour adultes. De plus, des formations multi-métiers sont proposées dans les domaines suivants : gestion, management, communication, ressources humaines, législation, droit des entreprises et commercialisation.

### CONTACT

Tel. : 04 94 54 45 25  
Mail : [info@iemformation.com](mailto:info@iemformation.com)

## 🕒 Autres formations hôtelières à résidence chez Prom'Hôte à Saint-Raphaël

Avec 8 centres répartis dans toute la France, Prom'Hôte accueille aujourd'hui 2 500 stagiaires et apprentis par an. Créé en 1967 par des professionnels de l'industrie hôtelière, Prom'Hôte propose des stages de formation, offrant ainsi aux jeunes et adultes en reconversion du territoire des perspectives d'avenir et d'épanouissement personnel. Les journées de formation au sein du centre sont résidentielles et fidèles à la réalité professionnelle.

Du 2 mars au 26 octobre 2017, une formation de « Formateur professionnel d'adultes » est organisée au sein du centre Prom'Hôte / IFITEL situé à Saint-Raphaël. Ce poste, agréé par le Ministère de l'Emploi, est destiné à construire les actions de formation en réponse à des demandes de personnes ou d'entreprises.



### CONTACT

Tel. : 04 94 83 84 85  
Mail : [straphael@promhote.net](mailto:straphael@promhote.net)



ENTREPRISES - EMPLOI

## La CAVEM soutient Var Initiative pour la création d'entreprises

LE VENDREDI 25 NOVEMBRE 2016, ROLAND BERTORA, VICE-PRÉSIDENT DE LA CAVEM, THOMAS RIBOUD, REPRÉSENTANT DE L'ASSOCIATION VAR INITIATIVE ET LES ADJOINTS COMMUNAUX EN CHARGE DE L'ÉCONOMIE ONT SYMBOLIQUEMENT REMIS UN CHÈQUE DE PRÊT À TAUX ZÉRO À SIX CHEFS D'ENTREPRISE DU TERRITOIRE POUR SOUTENIR LES INITIATIVES CRÉATRICES D'EMPLOIS.

☞ **L'association « Var Initiative »**, soutenue par la CAVEM pour son action sur le territoire, aide les créateurs d'entreprises à pérenniser leurs activités. Chaque année, elle accorde des prêts sans garantie ni intérêt et assure un accompagnement des porteurs de projets en vue de leur création d'entreprise.

Les créateurs reçoivent un prêt d'honneur à taux zéro de Var Initiative et/ou en complément un prêt de l'Etat à travers le dispositif de Nouvel Accompagnement à la Création ou la Reprise d'Entreprise (NACRE). La CAVEM siège au comité d'agrément de Var Initiative pour sa connaissance du tissu économique du territoire.

Cette cérémonie de remise des chèques permet de mettre en lumière les entrepreneurs sélectionnés et leur activité.

### Les créateurs sélectionnés cette année par Var Initiative :

#### ☞ Fréjus

- › Cyril DELEVALLEE, « Autoperfekt »  
Garage spécialisé dans la vente de voitures allemandes : 8 500 €
- › Florian JONQUIERES & Nicolas MENIAUD, « L'Estampe »  
Cave à vins et bières en franchise V&B : 16 000 €

#### ☞ Puget sur Argens

- › David FABRE, « FabreELEC »  
Société d'électricité générale : 4 800 €

#### ☞ Roquebrune-sur-Argens

- › Franck MARTINEZ, « Boulangerie du rocher chez Franck et Ludi »  
Boulangerie – pâtisserie : 9 000 €

#### ☞ Saint-Raphaël

- › Pascale FALCHI, « Les Délices de Pascaline »  
Traiteur – épicerie fine : 12 000 €
- › Julie HAZIZA, « PROTECPLUS »  
Commerce de vente d'équipements de protection individuelle : 8 000 €

**SUR LE TERRITOIRE,  
DE JANVIER À OCTOBRE 2016**

**30**  
30 projets soutenus

**250 000**  
250 000 € de prêts aux porteurs de projets



## ENTREPRISES-EMPLOI

# Rencontre autour des aides à l'emploi

L'ÉQUIPE ENTREPRISES DU PÔLE EMPLOI DE FRÉJUS A ORGANISÉ LE VENDREDI 14 OCTOBRE 2016 UNE RÉUNION D'INFORMATION À LAQUELLE UNE QUINZAINE D'ENTREPRISES DU TERRITOIRE ONT PARTICIPÉ. CET ÉVÉNEMENT S'EST DÉROULÉ EN COOPÉRATION AVEC L'ASSOCIATION DU PARC D'ACTIVITÉS CAPITOU INDUSTRIES, SOUTENUE PAR LA CAVEM POUR LA MISE EN PLACE D' ACTIONS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE TERRITORIAL.

📍 **La réunion s'est déroulée** au Pôle BTP, dans le parc d'activités du Capitou à Fréjus, en présence de Roland BERTORA, Vice-Président de la CAVEM, Bertrand DESCHAMPS, Responsable du Développement Territorial de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var et Philippe DONAT, Président de la Fédération Française du Bâtiment du Var.

Cette rencontre a permis aux chefs d'entreprises d'échanger sur les stratégies de recrutement. Pôle Emploi a présenté les derniers dispositifs d'aide à l'embauche :

➤ **L'Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR) et la Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE) :** pour former un salarié sur un poste avant de l'embaucher tout en lui permettant de conserver son allocation chômage ;

➤ **Les contrats d'apprentissage et de professionnalisation :** pour recruter un jeune en formation en aidant l'entreprise avec des crédits d'impôts ou d'autres avantages ;

➤ **Le Contrat Unique d'Insertion (CUI) et la prime à l'embauche :** pour recruter des personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi et aider l'Entreprise avec des aides de l'Etat et des exonérations.

**La CAVEM poursuit son engagement en faveur de l'emploi et du développement économique du territoire par son soutien et sa participation à cet événement.**

### CONTACT POUR LES RECRUTEURS

Pôle Emploi Entreprises :

Tél. : 04 94 51 88 03 - Mail : [recrutementfrejus@pole-emploi.net](mailto:recrutementfrejus@pole-emploi.net)


**EN RÉGION PACA**

**950**  
950 entreprises  
ont utilisé cet outil

**150**  
150 ont demandé  
à suivre le parcours  
complémentaire

# Comment évaluer mon entreprise en matière de développement durable ?

LA CAVEM EST PARTENAIRE AVEC LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (CCI) DU VAR POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE INDUSTRIELLE TERRITORIALE (EIT)\*. DANS CE CADRE, UN NOUVEL OUTIL A ÉTÉ MIS EN LIGNE AFIN DE PERMETTRE AUX ENTREPRENEURS D'ÉVALUER LEUR ENTREPRISE EN TERME DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES (RSE)\*.

🔗 **L'outil « Mon entreprise responsable »** dynamise la démarche de développement durable auprès des Très Petites Entreprises (TPE) et des Petites et Moyennes Entreprises (PME) de la région. Il leur permet gratuitement de faire un état des lieux afin de savoir comment s'améliorer à ce niveau.

## 42 questions pour une évaluation

L'inscription et le test permettent d'évaluer la performance durable d'une entreprise par le biais de 42 questions. Une fois les résultats obtenus, le dirigeant obtient un certain nombre d'outils et peut choisir d'être contacté par la CCI pour organiser une visite. Cette dernière servira à l'élaboration d'un plan d'action de développement durable au sein de l'entreprise.

## Un accompagnement énergétique

Suite à cette visite, le dirigeant peut signer une charte et utiliser les outils de communication « Performant et Responsable en PACA » et bénéficier de l'accompagnement d'un cabinet de conseil sur 35 prestations différentes.

La Région finance 70% du coût de l'accompagnement. Concrètement, ces actions peuvent se traduire par l'amélioration de la gestion des déchets ou de l'Énergie, la mise en place d'une stratégie RSE au sein de l'entreprise, l'optimisation du management de ses équipes, la prise en compte de la sécurité, etc.

## PLUS D'INFOS

[www.monentreprisesresponsable.net](http://www.monentreprisesresponsable.net)

🔗 **\* L'ÉCONOMIE INDUSTRIELLE TERRITORIALE**  
L'écologie industrielle et territoriale (EIT) est une démarche qui s'inspire des écosystèmes naturels pour tendre vers une gestion optimale des matières et de l'énergie.

🔗 **\* LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES (RSE)**  
C'est un concept qui sert aux entreprises à intégrer les principes du développement durable ainsi que des préoccupations sociales, environnementales et économiques dans leur stratégie et leurs activités.



ÉCONOMIE

# 10<sup>e</sup> journée pour les entrepreneurs du territoire

POUR LA 10<sup>e</sup> ANNÉE CONSÉCUTIVE, LA MAISON DE L'EMPLOI DE L'EST VAR A ORGANISÉ LA JOURNÉE DE L'ENTREPRENEUR AVEC L'APPUI DE LA CAVEM. PAUL BOUDOUBE, ROLAND BERTORA ET CHRISTINE MARENCO-DRUHEN, VICE-PRÉSIDENTS DE LA CAVEM, ONT INAUGURÉ CET ÉVÉNEMENT QUI A EU LIEU LE MARDI 11 OCTOBRE 2016 AU PALAIS DES CONGRÈS DE SAINT-RAPHAËL.

🔗 **2 476 établissements ont été créés en 2015 sur le territoire.** Ces créations relèvent essentiellement du commerce, de l'hébergement-restauration et de la construction. Suite à une étude menée sur les établissements créés en 2009, on peut constater que seuls 44% des établissements créés sont encore en activité au bout de 5 ans. L'accompagnement des créateurs est donc fondamental.

**Plus ancien événement organisé par la Maison de l'Emploi de l'Est Var, la journée de l'entrepreneur fait partie des initiatives soutenues par la CAVEM pour aider les nouveaux projets à voir le jour sur le territoire.**

Cet événement contribue au développement économique local en amenant aux porteurs de projets toute l'information et les partenaires dont ils ont besoin afin de développer leur activité dans un contexte très concurrentiel. De plus, des ateliers ainsi qu'une conférence sur l'auto-entreprenariat ont été programmés cette année afin de donner le maximum d'informations au public.

De nombreux partenaires financés par la CAVEM étaient présents : le Réseau entreprendre (*voir magazine n°15 p.11*), l'ADIE (*cf n°16 p.7*), la Couveuse Interface (*cf n°17 p.10*), la Boutique de gestion (*cf n°18 p.7*) et Var Initiative (*cf n°19 p.6*). Cela a permis de proposer différentes solutions de suivi et de financement aux porteurs de projets afin de favoriser la création d'entreprise sous toutes ses formes.

## Un tirage au sort pour fêter les dix ans !

Pour fêter ses dix ans d'existence, la journée de l'entrepreneur a organisé un tirage au sort avec 197 participants. Les 7 porteurs de projets gagnants ont remporté un accompagnement pour leur activité, offert par les partenaires de l'événement. Ils pourront ainsi être aidés entre autres dans la conception graphique d'un logo et d'une charte graphique, la participation à des ateliers, le positionnement commercial, les formations.

 **CRÉER SON ENTREPRISE, C'EST CRÉER SON PROPRE EMPLOI MAIS AUSSI GÉNÉRER D'AUTRES EMPLOIS.**

## Les entrepreneurs à l'honneur

Vendredi 4 novembre 2016, les porteurs de projets sélectionnés se sont retrouvés à la Maison de l'Emploi de l'Est Var pour recevoir leur prix et présenter leur projet professionnel :



(De gauche à droite sur la photo)

› **Sandy CAUSSE et Adrien GEOLLOT**

Reprise d'un hôtel restaurant à Roquebrune-sur-Argens

› **Virginie SITTER**

Microentreprise de chef à domicile et traiteur

Ont remporté une solution micro entrepreneur offerte par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) du Var.



(De gauche à droite sur la photo)

› **Alexandre WEERLITZER** - Free d'home

Pâtisserie végétale biologique à Saint-Raphaël

A remporté la création de son logo et de son identité graphique par Axe Formation.

› **Hervé BLAISE** - Entreprise de revêtement de sol avec du « polyurea », technique américaine

A remporté deux mois d'adhésion au sein de l'espace de coworking de Point Sud.



(De gauche à droite sur la photo)

› **Anna Jufan IVANYI**

Entreprise de coaching et service pour les séniors demandeurs d'emploi

A remporté des petits déjeuners thématiques offerts par Var Initiative.

› **François ECKOUTE**

Reprise d'une boucherie charcuterie de village

A remporté une aide de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Région PACA (CMAR PACA) afin de l'accompagner dans l'implantation de son projet.

## LA 10<sup>e</sup> JOURNÉE DE L'ENTREPRENEUR

430  
430 entretiens individuels

292  
292 visiteurs

118  
118 participants  
aux ateliers

37  
37 partenaires

18  
18 % des entreprises du territoire  
ont moins d'un an d'existence

## LE TERRITOIRE

2 500  
2 500 entreprises créées  
en moyenne par an

44  
44% des entreprises  
créées encore actives  
au bout de 5 ans



## TOURISME

# Un Roc d'Azur international avec plus de 150 000 visiteurs

L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ESTÉREL CÔTE D'AZUR, SOUTENUE PAR LA CAVEM, A TENU UN STAND DURANT TOUTE LA COMPÉTITION DU ROC D'AZUR, DU 5 AU 9 OCTOBRE 2016 À LA BASE NATURE FRANÇOIS LÉOTARD DE FRÉJUS. EN PRÉSENCE DE FRANÇOISE DUMONT, PRÉSIDENTE DE VAR TOURISME, CE STAND A PERMIS DE FAIRE LA PROMOTION TOURISTIQUE DU TERRITOIRE AUPRÈS DES NOMBREUX VISITEURS INTERNATIONAUX.

🌐 **Véritable enjeu économique et touristique**, le Roc d'Azur attire plus de 150 000 visiteurs venus du monde entier à chacune de ses éditions. Cette année, différents partenaires (*voir encart*) se sont réunis sur le stand Var - Estérel - Côte d'Azur dans le cadre d'une belle opération de mutualisation afin de faire la promotion des magnifiques paysages de la Côte d'Azur mais aussi de l'offre dédiée au vélo qui existe sur notre territoire.

150 000  
150 000 visiteurs

20 000  
20 000 participants

300  
300 exposants

50  
50 pays différents

30  
30 épreuves dont  
2 nouvelles courses



L'agence Estérel Côte d'Azur a ainsi pu présenter aux nombreux cyclistes le nouveau site internet dédié aux circuits et routes touristiques du territoire (voir magazine n°21 p.19) ainsi que des offres et séjours touristiques dédiés au vélo.

Enfin, ce stand a fédéré les acteurs locaux qui ont participé à la construction d'une offre de parcours cyclistes sur le territoire tel que l'Office National des Forêts (ONF), le Syndicat Intercommunal pour la Protection du Massif de l'Estérel (SIPME), Natura 2000 ou encore les associations locales de cyclistes.

#### PLUS D'INFOS

[circuits.esterel-cotedazur.com](http://circuits.esterel-cotedazur.com)

#### ILS ÉTAIENT PRÉSENTS SUR LE STAND :

Var Tourisme, Estérel Côte d'Azur Tourisme, le Comité Régional de Tourisme (CRT) Côte d'Azur, le Syndicat de l'Hôtellerie de Plein Air du Var, la Dracénie, le Cœur du Var, Moov Bike, Les Gîtes de France Côte d'Azur, Valberg, Vence, la Moulière.

#### DEUX NOUVELLES COURSES POUR L'ÉDITION 2016 : GRAVEL ROC ET ROC TROPHY

Doit-on encore présenter le Roc d'Azur ? Le chemin parcouru est énorme, depuis la première édition organisée en 1984 avec seulement 7 participants !

Désormais, il s'agit du plus important événement de Vélo Tout Terrain (VTT) au monde, qui accueille plus de 20 000 participants ! Les courses, réparties sur 5 jours, se déroulent entre la Base Nature François LÉOTARD de Fréjus et les sentiers de Roquebrune-sur-Argens. Elles voient s'affronter des milliers de cyclistes de tous niveaux, débutants, amateurs ou professionnels, venant de 50 pays différents.

Deux nouvelles courses étaient organisées pour cette 32<sup>e</sup> édition : le Gravel Roc, une épreuve réservée aux « gravel bikes » et aux « cyclocross », des vélos conçus spécialement pour les chemins de terre ainsi que le Roc Trophy, une épreuve séparée en 4 étapes réparties sur 4 jours.



ENVIRONNEMENT

## SUR LE TERRITOIRE

**18 000**  
18 000 palmiers à feuilles  
pennées ont été recensés

**2 700**  
2 700 palmiers ont été traités  
via ARECAP dont 2 200 sur le  
seul secteur privé

**1 276**  
1 276 personnes se sont inscrites  
au plan d'action ARECAP

# Ultime chance de survie pour nos palmiers

NELLO BROGLIO, VICE-PRÉSIDENT DE LA CAVEM, DÉLÉGUÉ À L'ENVIRONNEMENT ET LA FORÊT, A ORGANISÉ UNE RÉUNION SUR L'ACTION EN RÉSEAU POUR L'ÉRADICATION DU CHARANÇON ROUGE ET L'ASSAINISSEMENT DES PALMIERS (ARECAP) LE 17 NOVEMBRE 2016 À SAINT-RAPHAËL AFIN DE GÉNÉRALISER LA LUTTE MISE EN PLACE À L'ÉCHELON NATIONAL.

🕒 **Depuis sa première apparition en 2006** dans le Var, le charançon rouge n'a cessé d'infester de plus en plus de palmiers et de communes. Le 22 avril 2016, la CAVEM a présenté le plan d'action ARECAP (voir magazine n°20 p.14) visant une lutte en masse contre ce coléoptère ravageur de palmiers. Les premières actions ont pu débuter à partir du 9 juin 2016.

## Un plan d'action local élaboré en concertation

Le plan d'action ARECAP a été élaboré en partenariat entre les différents acteurs publics et privés impliqués dans la sauvegarde des palmiers : des scientifiques spécialisés, la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles PACA (FREDON PACA) soutenue par le Service Régional de l'Alimentation PACA (SRAL PACA), l'association de propriétaires de palmiers PROPALMES 83, la firme SYNGENTA et enfin les professionnels habilités du territoire.

## Premiers retours

Lors de la réunion du 17 novembre 2016, les premiers résultats du plan ont été présentés aux territoires et pays voisins comme l'Italie et l'Espagne afin de proposer une mutualisation internationale du plan d'action ARECAP. En effet, toute la côte méditerranéenne est infestée par le charançon rouge et seule une action massive peut aboutir à une réduction significative de son nombre. Cette présentation a été suivie par des ateliers thématiques pour échanger sur les problématiques. De plus, une lettre collective a été adressée au Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Stéphane LE FOLL afin de lui demander de prendre une position ferme et urgente contre le charançon rouge du palmier.

**N'attendez pas, si vous êtes propriétaire d'un palmier sur le territoire, appelez le :**

▶ **N°Vert 0 800 104 011** Appel gratuit depuis un poste fixe

**Inscrivez-vous sur le site [www.cavem.fr](http://www.cavem.fr) pour bénéficier du tarif négocié de 72 € TTC pour le traitement de vos palmiers.**



LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

# Les travaux d'aménagement de la Basse vallée de l'Argens vont commencer

LE 9 DÉCEMBRE 2016, GEORGES GINESTA, PRÉSIDENT DE LA CAVEM, A SIGNÉ LA CONVENTION CADRE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTIONS DE PRÉVENTION CONTRE LES INONDATIONS (PAPI) DE L'ARGENS ET CÔTIERS DE L'ESTÉREL AUX CÔTÉS DE JEAN-LUC VIDELAINE, PRÉFET DU VAR, OLIVIER AUDIBERT-TROIN, PRÉSIDENT DU SYNDICAT MIXTE DE L'ARGENS ET DE L'AGENCE DE L'EAU, LA RÉGION PACA ET LE DÉPARTEMENT DU VAR. CETTE SIGNATURE FAIT SUITE À CELLE DE SÉGOLÈNE ROYAL, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, LE 28 NOVEMBRE 2016, POUR LA POLITIQUE DE PRÉVENTION DU RISQUE INONDATION DE NOTRE TERRITOIRE.

☉ **La nouvelle compétence** de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) implique un véritable projet d'aménagement d'intérêt commun sur le bassin versant de l'Argens. La Commission Mixte Inondation (CMI) réunie le 7 juillet 2016 au Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer a labellisé le PAPI Complet de l'Argens pour un montant global de 96 millions d'euros.

**La première phase de travaux du PAPI inclura notamment les réalisations suivantes :**

## ☉ À Fréjus :

- › **La Palud** : des digues vont être construites à l'ouest et au nord entre le site, le ruisseau et le chemin de la Vernède afin de protéger les entreprises du débordement des cours d'eau à proximité de la zone. De plus, un système de pompage va être installé pour gérer la pluie du ruisseau de la Petite Garonne.
- › **Saint-Aygulf** : un chantier est prévu afin d'améliorer l'évacuation des crues de l'Argens vers la mer et de réduire la hauteur des inondations en amont de la RD 559. Dans ce but, la culée sous le pont de l'ancienne voie ferrée du train des Pignes située au niveau de la rive gauche des étangs de Villepey sera détruite.
- › **Le Reyran** : les digues du Reyran vont être renforcées et leur stabilité améliorée. Des travaux de traitement des fissures et un abattage sélectif des arbres seront effectués pour limiter la reprise de végétaux.

## ☉ À Roquebrune-sur-Argens :

- › Le seuil du Moulin des Iscles (*voir photo*) va être supprimé pour homogénéiser les hauteurs d'eau, réduire les débordements de l'Argens et améliorer l'écoulement des crues vers la basse plaine.



## ☉ À Saint-Raphaël :

- › Des écrêteurs de crues vont être réalisés pour réduire le risque d'inondation sur les sites de Vaulongue, de l'Aspé et des Crottes. Un ensemble d'aménagements de rétention pour l'écrêtement des crues est inscrit dans le schéma directeur de lutte contre les inondations.

# L'AREVE : un service dédié à la rénovation de votre habitat

L'AGENCE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE VAR-EST (AREVE), INITIÉE PAR LA CAVEM, EST UN SERVICE PUBLIC GRATUIT QUI CONSEILLE ET ACCOMPAGNE LES PARTICULIERS DANS LA RÉNOVATION DE LEUR LOGEMENT.

☞ **La loi de transition énergétique d'août 2015** fixe notamment comme objectif la rénovation de 500 000 logements par an dans la France entière à compter de l'année 2017. L'AREVE accompagne les habitants du territoire afin de définir avec eux les travaux nécessaires comme par exemple l'isolation extérieure de leur logement (*voir photos*).

L'AREVE répond aux questions habituelles que l'on peut se poser : comment rénover ? Quelles sont les aides financières ? Les devis réalisés sont-ils corrects ? Toutes les étapes nécessaires sont abordées depuis l'évaluation des besoins jusqu'à la sélection des entreprises.

La création de l'AREVE est le résultat d'un appel à projets de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) et de la Région PACA pour favoriser les initiatives en faveur de la rénovation énergétique.

## Pourquoi rénover son logement ?

Rénover son logement permet d'améliorer son confort été comme hiver, de réaliser des économies d'énergie mais aussi de le valoriser.

De plus, la réglementation énergétique sur les logements pouvant être amenée à se durcir, faire réaliser les travaux maintenant permet d'anticiper leur nécessité future. Prendre en compte la rénovation énergétique lors d'un changement de cuisine, de salle de bain ou de simple décoration intérieure peut également être bénéfique.

**Les professionnels du bâtiment sont également invités à participer à cette démarche à travers un programme de partenariat qui les engage dans un processus de qualité des travaux réalisés et permet de valoriser leurs activités.**

Un réseau dynamique est ainsi créé par l'AREVE afin de mettre en place une offre économique locale favorable au développement de la rénovation énergétique.

## CONTACTS

Pour les particuliers : Tél. : 08 08 80 00 83 - Mail : [info-energie@areve83.fr](mailto:info-energie@areve83.fr)

Pour les professionnels : Tél. : 07 86 07 75 19 - Mail : [p.nonde@areve83.fr](mailto:p.nonde@areve83.fr)





# Le logement social : ce qu'il faut savoir

EN FRANCE, LA RÉGLEMENTATION OBLIGE LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX AFIN DE FAVORISER LA MIXITÉ SOCIALE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE FRANÇAIS.

☞ **Publiée au journal officiel** du 14 décembre 2000, la loi n°2000-1208 relative à la solidarité et au renouvellement urbains est couramment appelée « loi SRU ». Son article 55 impose aux communes de disposer d'au moins 20 % de logements destinés à des personnes dont les revenus n'excèdent pas une certaine limite dit « logements sociaux ». Ce taux a été porté à 25 % par la loi du 18 janvier 2013 dite « Loi Duflo I » afin de renforcer les productions de ce type de logements. L'implantation de ce type de logement en France vise à favoriser l'égalité d'accès au logement pour tous. Sur notre territoire, ils sont répartis de manière égale avec plusieurs programmes mixtes comme par exemple Estérel Garden à Fréjus en cours de réalisation (*voir photo*).

## Les communes doivent atteindre 25% de logements sociaux

Ce chiffre de 25 % est commun à l'ensemble des villes françaises et s'éloigne ainsi de la réalité et des nécessités de certains territoires. Certains Maires se voient contraints à construire un nombre de logements sociaux plus importants que les besoins de leur commune.

Dans certaines communes qui ne respectent pas ce taux minimum, le Préfet, représentant légal de l'Etat sur le territoire, peut se substituer au Maire pour accorder des permis de construction nécessaires à la construction de logements sociaux sur les terrains existants.

## Des sanctions financières en cas de non-réalisation

Des amendes proportionnelles au nombre de logements sociaux manquant sont prélevées tous les ans aux communes qui n'atteignent pas les 25 %.

Les sanctions les plus lourdes pour les communes, peuvent atteindre jusqu'à 7,5 % du budget municipal.

Au printemps 2016, 1 115 communes en France sur les 1 973 soumises à la loi SRU, soit plus de la moitié, ne respectent pas leurs obligations légales et doivent construire des logements sociaux pour rattraper ce retard.

# 16 ans de projets intercommunaux !

DÉCOUVREZ QUELQUES PARTICIPATIONS FINANCIÈRES DE L'AGGLOMÉRATION DEPUIS 2000 :

## 🕒 Développement économique

- 1** Parc d'activités Capitou Nord  
3,5 Millions € - Fréjus
- 2** Parc d'activités de La Nouvelle Intendance  
3,7 Millions € - Fréjus
- 3** Parc d'activités Epsilon 1  
329 000 € - Saint-Raphaël
- 4** Parc d'activités Epsilon 2 & 3  
10 Millions € - Saint-Raphaël
- 5** Pôle BTP - 3,3 Millions € - Fréjus
- 6** Pôle d'excellence Jean-Louis  
7 Millions € - Fréjus

## 🕒 Eau & assainissement

- 7** Bassin de Castellas - 2,1 Millions € - Fréjus
- 8** Distribution d'eau, assainissement et enfouissement des réseaux EDF, France Telecom entre Antheor et le Trayas (avance sur travaux)  
3,2 Millions € - Saint-Raphaël
- 9** Mise aux normes des barrages des Cous et de Saint-Esprit  
702 000 € - Saint-Raphaël et Fréjus
- 10** Réhabilitation du réseau d'assainissement RD559  
3,4 Millions € - Roquebrune-sur-Argens
- 11** Réseau d'assainissement Rastel d'Agay  
2,1 Millions € - Saint-Raphaël
- 12** Réservoir d'eau potable Saint-Aygulf bas avec ses canalisations de desserte  
6,1 Millions € - Fréjus
- 13** Réservoir de Bellevue - 4,2 Millions € - Fréjus
- 14** Réservoir du Collet Redon  
927 000 € - Roquebrune-sur-Argens
- 15** Station d'épuration d'Agay  
9,7 Millions € - Saint-Raphaël
- 16** Station d'épuration du Reyran  
35 Millions € - Fréjus

## 🕒 Équipements

- 17** Centre Médico-Psycho-Pédagogique - 540 000 € - Saint-Raphaël
- 18** Crèche du Centre Hospitalier Intercommunal - 804 000 € - Fréjus
- 19** Château Gallieni - 2,1 Millions € - Fréjus
- 20** Maison du combattant - 446 000 € - Fréjus
- 21** Palais des Sports J.F. KRAKOWSKI  
13,2 Millions € - Saint-Raphaël
- 22** Parking public du Centre Hospitalier Intercommunal  
3,7 Millions € - Fréjus
- 23** Refuge canin des Garelles  
463 000 € - Roquebrune-sur-Argens
- 24** Site de Valorisation des Déchets Verts de la Poudrière (SMIDDEV)  
705 000 € - Puget sur Argens
- 25** Stade Eugène ROSSI - 1,3 Million € - Saint-Raphaël
- 26** Stade Nautique Alain CHATEIGNER  
4,4 Millions € - Saint-Raphaël
- 27** Théâtre Intercommunal Le Forum - 23,8 Millions € - Fréjus

## 🕒 Habitat

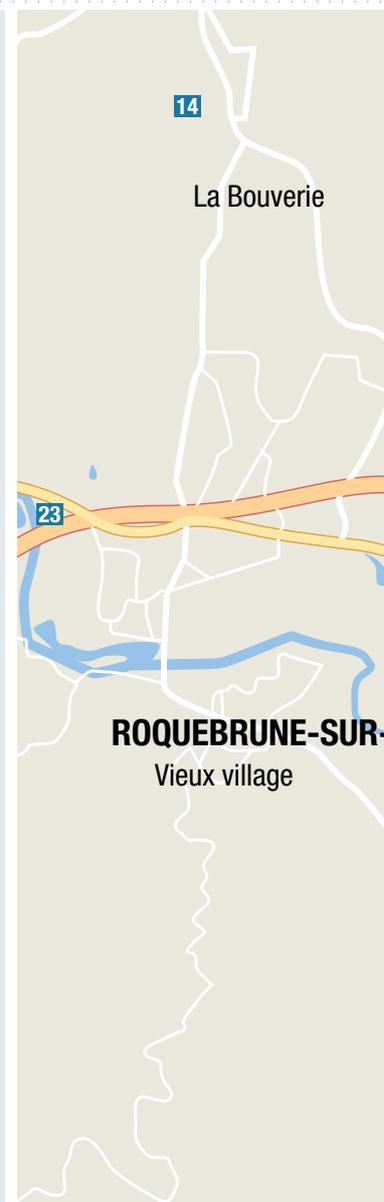
- 28** Hébergement d'urgence hivernal - 586 000 € - Saint-Raphaël
- 29** Résidence « Les parcs du Gabron »  
36 logements sociaux - 216 000 € - Puget sur Argens
- 30** Résidence « Les vallons de Caïs »  
89 logements sociaux - 774 000 € - Fréjus
- 31** Résidence « Villa Théo »  
56 logements sociaux - 560 000 € - Saint-Raphaël

## 🕒 Voirie

- 32** Suppression du Passage à Niveau N°42 - 4,4 Millions € - Fréjus
- 33** Travaux d'entrée de ville RDN7/D4 - 147 000 € - Fréjus

## 🕒 Autres

- 34** Natura 2000 Estérel - 47 000 € - Les Adrets de l'Estérel
- 35** Réseau Agglobus - 8,1 Millions € en 2016
- 36** Service Départemental d'Incendie et de Secours - 6,1 Millions €





**LES ADRETS  
DE L'ESTEREL**

Le Trayas

Anthéor

**PUGET SUR ARGENS**

**FRÉJUS**

**SAINT-RAPHAËL**

Les Issambres

Saint-Aygulf

Valescure

Boulouris

Agay

Les Vernèdes

Tour de Mare

RD559

DN7

A8

# La croissance économique du territoire en 9 thèmes

LA CAVEM CONTRIBUE AU SCHÉMA RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE D'INNOVATION ET D'INTERNATIONALISATION (SRDEII)\* AFIN D'APPORTER UNE NOUVELLE CROISSANCE AU TERRITOIRE AVEC L'AIDE DU CONSEIL RÉGIONAL.

🕒 **Voici un tour d'horizon en 9 thèmes portés à la réflexion par la Commission Développement Économique de la CAVEM qui réunit les adjoints délégués des 5 communes membres autour du Vice-Président Roland BERTORA. Ces sujets sont autant de pistes qui participent aux réponses collectives des enjeux d'économie et d'emploi du territoire de demain.**



## 🕒 Sur les parcs d'activités économiques

Il existe au sein de chaque parc d'activités des entreprises en difficulté et des parcelles de terrain inexploitées. Une restructuration est donc nécessaire pour stopper la désindustrialisation de ces parcs d'activités. De plus, si les grandes entreprises y recyclent de manière correcte, les Petites et Moyennes Entreprises (PME) ont besoin d'une aide pour aller dans cette direction.

Par ailleurs, les parcs d'activités doivent être rendus compatibles avec les exigences du contexte économique pour pouvoir s'y adapter, avec :

- › La mise en place d'une aide pour une opération annuelle de réaménagement qui permettrait de reconquérir le « foncier d'activité ».
- › La réorganisation des parcs d'activités selon « l'économie circulaire » (*voir le schéma ci-après*) sur trois ans qui susciterait des initiatives novatrices et économiques des associations gestionnaires des parcs d'activités.
- › Le renforcement des parcs d'activités soutenu pour des investissements en terme de désenclavement, stationnement, signalétique, etc.

## 🕒 \* LE SRDEII

C'est un schéma prévu par la loi de Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe). Il définit les orientations relatives à l'attractivité économique de chaque territoire, élaborées par le Conseil Régional en concertation avec les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale. Ce schéma permet donc à notre territoire de proposer un avenir économique dans la complémentarité des collectivités de la région.



## ➤ L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

C'est pratiquer l'économie de demain selon « le cycle de vie » des produits, des services, des déchets, des matériaux, de l'eau et de l'énergie. Ceci afin de produire des biens et des services en limitant la consommation et le gaspillage des matières premières, de l'eau et des sources d'énergie. La mutualisation d'initiatives entamée au sein de nos parcs d'activités en est un bel exemple.

## ➤ Sur la création d'activités

Les initiatives en faveur du tourisme, des microentreprises et des « start-up » locales doivent continuer à être soutenues pour pouvoir s'adapter aux besoins de l'économie locale, comme :

- › Les initiatives générant des emplois directs comme « Var Initiative » (voir page 14).
- › Les premières créations d'entreprises accompagnées par des organismes spécialisés tels que l'ADIE, la Boutique de gestion, la Couveuse Interface (voir magazine n°16 p.7, n°17 p.10, n°18 p.7).
- › La création d'une plateforme de 350 m<sup>2</sup> permettant aux entreprises d'être accueillies dans des locaux adaptés durant la période d'incubation.

## ➤ Sur l'économie et l'emploi

La formation initiale des 18 à 25 ans est sous-dimensionnée au regard de la population de notre territoire. Les actions innovantes qui voient le jour en matière d'emploi sur le territoire ont besoin d'être mises en synergie. Différentes structures de création d'emploi et d'insertion vers l'emploi apportent des solutions à ces problématiques, notamment :

- › La Mission Locale Est-Var qui accueille les jeunes de 16 à 26 ans sur le territoire et leur permet de se diriger vers l'emploi, notamment grâce à l'apprentissage.
- › La Maison de l'Emploi Est-Var qui permet de définir une stratégie territoriale partagée et met en place différentes actions pour la création d'emploi sur le territoire.
- › Clarisse Environnement qui aide à s'insérer vers l'emploi dans les métiers de l'entretien, du paysage, du débroussaillage et de l'environnement.
- › Corail qui aide quant à elle à s'insérer dans les métiers du service, de la propreté urbaine, de l'élégage et du tri sélectif.



## ➤ Sur la formation

L'essentiel de l'emploi du territoire est fourni par le commerce, les services à la personne et à l'habitat, le tourisme, la santé et le bâtiment. Ainsi, la CAVEM a choisi d'orienter ses efforts vers la valorisation ou la création de filières de formation ou de micro-formations qui correspondent aux besoins des employeurs du territoire. Cela se traduit par la mise en place :

- › De contrats d'objectifs sur des métiers définis par secteurs : santé, tourisme, câble fibre optique, transition énergétique.
- › D'une plateforme de services dédiée aux micro-formations.

## ➤ Sur le commerce de proximité

7 200 salariés dépendent du commerce de proximité dans l'Est varois. Ce secteur est fragile et sensible à la crise. Trois types d'actions doivent donc être soutenues pour lui venir en aide :

- › Les actions en centre-ville comme l'aménagement des centres, les animations commerciales, les stationnements et la publicité.
- › Les opérations mutualisées comme par exemple la Journée Nationale du Commerce de Proximité qui fidélise le public.
- › Les croisières dont les escales sur notre territoire amènent un flux de visiteurs motivés par la consommation locale.

## ➤ Sur l'agriculture de la basse vallée de l'Argens

La valorisation de l'agriculture dans la Plaine de l'Argens fait partie des projets de développement économique. Le marché de la Vallée Rose à Fréjus (06 14 25 89 72) et la Grande Bastide à Roquebrune-sur-Argens (06 01 17 66 13) proposent des produits régionaux et de saison.

Pour développer ce type d'initiatives locales, deux projets pilotes sont en cours :

- › Un hameau agricole qui regrouperait des bâtiments à usage agricole pour permettre à des agriculteurs de se réimplanter dans la vallée. Une opération pilote sur 10 hectares est à l'étude à Roquebrune-sur-Argens.
- › Une plateforme agricole pour les circuits courts (voir magazine n°22 p.7) qui permettrait aux agriculteurs de vendre des produits locaux et de qualité à des prix négociés. Son implantation est à l'étude à Puget sur Argens.





## Et... le soutien aux secteurs forts

**Tourisme** : la mise en place de l'Agence de Développement Estérel Côte d'Azur assure un rôle majeur en faveur du tourisme sur le territoire. La construction de la Maison de l'Estérel et du gîte d'étape du Malpey offriront respectivement un lieu d'information et d'étape pour les visiteurs de l'Estérel.

**Santé** : l'âge moyen de la population étant élevé, les métiers de la santé doivent être développés sur le territoire. La Création de l'IFPVPS soutenue par la CAVEM est un premier pas dans cette direction (voir magazine n°22 p.4).

**Nautisme** : les infrastructures portuaires vont devoir investir pour faire face à l'économie développée par le nautisme. Ces investissements seront possibles avec le lancement d'un schéma de relance de l'investissement portuaire.

### Transition énergétique :

Trois opérations doivent être soutenues dans cette direction :

- l'AREVE qui favorise des travaux d'isolation dans les logements privés (voir page 14) ;
- le parc d'activité Epsilon dont l'aménagement présente les techniques d'énergies alternatives ;
- la station d'épuration de Reyran (voir magazine n°22 p.18) qui produira du gaz méthane vert revendu au gestionnaire du réseau de distribution.

## Sur le développement durable

La CAVEM lutte contre les inondations et les eaux parasites qui interfèrent dans les réseaux afin de maîtriser le cycle de l'eau. Un Programme d'Actions de Prévention contre les Inondations Argens (PAPI Argens) d'un montant de 96 millions d'euros dont 24 millions d'euros sur le territoire a été adopté par l'Etat et sera mis en place par le Syndicat Mixte de l'Argens (voir page 13). Des travaux seront effectués à Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Fréjus (voir photo en bas de page).

Pour soutenir le traitement des déchets, de grands projets sont mis en place sur le territoire : une plateforme de traitement des déchets verts à Puget sur Argens, deux nouvelles déchèteries à Fréjus et Roquebrune-sur-Argens et un centre technique d'enfouissement des déchets sur le site de Bagnols-en-Forêt.

## Autres initiatives...

Enfin, la CAVEM accompagne des thèmes majeurs nécessaires à son équilibre :

- la mobilité, pour laquelle de nombreuses infrastructures sont prévues pour relier notre territoire à l'ensemble de la région tout en allégeant le trafic ;
- le logement social qui fait également l'objet d'interventions importantes pour lesquelles un budget de subventions est prévu chaque année.





VOIRIE

# Des travaux nécessaires pour fluidifier la circulation de la RDN7

AFIN DE FLUIDIFIER LA CIRCULATION SUR LE TERRITOIRE, UNE VOIE SOUS-TERRAINE « EN TRÉMIE » VA ÊTRE CRÉÉE SOUS LE ROND-POINT SITUÉ ENTRE LA RDN7 ET L'A8, À PUGET SUR ARGENS. CE PROJET A ÉTÉ ÉLABORÉ PAR LA CAVEM EN CONCERTATION AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET LA COMMUNE DE PUGET SUR ARGENS.

## Pour une meilleure circulation aux heures de pointe

À certaines heures de la journée, le carrefour qui fait la jonction entre la sortie d'autoroute de Puget sur Argens et la RDN7 est encombré au point d'entraîner un délai d'attente et donc une insécurité pour ses usagers. Pourtant, ce giratoire est le point d'entrée d'une zone majeure de l'économie du territoire.

Afin d'améliorer le trafic routier, de faciliter la desserte des quartiers, de sécuriser les usagers et favoriser le développement économique du secteur tout en préservant le cadre de vie des riverains, une trémie va être créée sous ce rond-point dans le sens de Fréjus vers Puget sur Argens.

Sur une moyenne de 3 470 véhicules qui y passent chaque heure, cette voie permettra d'en capter environ 1 040. Ceci permettrait au rond-point de retrouver toute sa fonctionnalité.

Désormais, comme vous pouvez le voir sur le plan en page de droite, les véhicules venant de Fréjus, après avoir traversé la zone commerciale de Puget sur Argens, pourront se rendre dans la direction de Roquebrune-sur-Argens ou du Muy via une voie directe qui passera sous le rond-point. Ils éviteront ainsi les embouteillages et ralentissements inhérents à la sortie d'autoroute.



## Une concertation publique

Cet aménagement, nécessitant un investissement financier supérieur à 1 900 000 €, a été soumis à une concertation publique conformément aux articles L.103-2 et 4.103-1 du code de l'urbanisme. Jusqu'au jeudi 3 novembre 2016, la CAVEM a invité les associations locales et les personnes intéressées à participer à ce projet de restructuration en donnant leur avis.

Des registres ont été mis à disposition du public pour permettre à chacun de donner son avis. De plus, les personnes désirant obtenir plus d'informations ont pu être reçues dans les locaux de la CAVEM à la Direction des Aménagements et Equipements le jeudi 27 octobre 2016 et à la Mairie de Puget sur Argens le vendredi 28 octobre 2016.

## Une réunion publique

Une réunion publique d'information a été organisée le mardi 22 novembre 2016 à Puget sur Argens, en présence de son maire Paul BOUDOUBE, Vice-Président de la CAVEM et Roland BERTORA, Vice-Président de la CAVEM. Elle a permis d'informer les habitants en leur présentant et leur expliquant les plans prévisionnels du projet.

**3 470**  
3 470 voitures par heure  
en moyenne passent par ce rond-point

**5 000 000**  
5 000 000 € HT investis pour  
la réalisation de ce projet



# Une accessibilité favorisée pour des déplacements plus aisés

PERSONNES ÂGÉES, JEUNES MAMANS, VOYAGEURS, PERSONNES À MOBILITÉS RÉDUITES OU PORTEUSES D'UN HANDICAP, EMPLOYÉS SE RENDANT SUR LEUR LIEU DE TRAVAIL OU ENCORE ACCROS AU SHOPPING, NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS PAR LES DÉPLACEMENTS SUR NOTRE TERRITOIRE. AFIN DE GARANTIR UNE CONTINUITÉ DE L'ACCÈS DES TRANSPORTS, IL CONVIENT D'AMÉNAGER LA VOIRIE ET LES BUS. AUSSI LA CAVEM S'EST ENGAGÉE DANS UN SCHÉMA DIRECTEUR D'ACCESSIBILITÉ-AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE (SD'AP).



🕒 **Le SD'AP de la CAVEM** approuvé par Monsieur Le Préfet du Var le 4 février 2016 fait référence au décret n°2014-1321. Il repose sur un diagnostic précis du degré d'accessibilité des 651 points d'arrêts de bus du territoire.

## La CAVEM pilote l'aménagement des 322 points d'arrêt de bus

Le SD'AP est le fruit d'un important travail de concertation entre les communes membres de la CAVEM, le Conseil Départemental et le Conseil Régional. Il se décline sous la forme d'une programmation précise des travaux d'aménagement des 322 points d'arrêt de bus sur 3 années. Son élaboration est encadrée par la Commission Intercommunale d'Accessibilité composée d'associations locales concernées, entreprises de transport, représentants du monde économique, de la CAVEM et d'Élus. La commission coordonne les acteurs, conduit les instances techniques et de pilotage pour valider chaque étape du projet.

## Des points d'arrêts équipés aux normes réglementaires : les travaux ont démarré

Le 26 septembre 2016, la convention de cofinancement des points d'arrêt partagés du SD'AP a été approuvée par la CAVEM. Les partenaires tels le Conseil Départemental, les villes adhérentes, la régie intercommunale gare routière et parc de stationnement sont signataires.

**Les arrêts « Sainte-Léonce » à Fréjus et « Châteaudun » à Saint-Raphaël sont d'ores et déjà aux normes : plateforme dont le quai est à 19 cm de hauteur, sol libre de tout obstacle dont la pente est inférieure à 5 %, marquage au sol et lignes de guidage.**

### EN SAVOIR PLUS

Pour vous permettre de signaler toute difficulté d'accessibilité, un formulaire est mis à votre disposition sur le site internet de la CAVEM.  
[www.cavem.fr](http://www.cavem.fr) > transports > transports publics > effectuer un signalement

# Des spécialistes de la santé à l'écoute des adolescents et de leurs parents



DE NOUVELLES RENCONTRES ONT LIEU CHAQUE MOIS SUR LE THÈME DE LA SANTÉ DES ADOLESCENTS DANS LA SALLE COCTEAU DU THÉÂTRE INTERCOMMUNAL LE FORUM. CES RENDEZ-VOUS GRATUITS SONT ORGANISÉS PAR LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) DE SAINT-RAPHAËL ET SOUTENUS PAR LA CAVEM.

☞ **Dans le cadre des rencontres** de santé (voir magazine n°20 p.12), un cycle d'information et de prévention pour les adolescents a été nouvellement mis en place d'octobre 2016 à juin 2017, faisant suite à de nombreuses demandes.

Ces rendez-vous sont ouverts gratuitement aux adolescents, aux parents, aux associations de parents d'élèves et aux professionnels travaillant avec les adolescents. Une attention particulière est apportée sur le relais de l'information auprès des collégiens et lycéens du territoire, premiers concernés par ces rencontres.

## Des rencontres menées par des professionnels de santé

Ces rendez-vous sont menés par des spécialistes afin d'accompagner les adolescents et leur entourage de manière adaptée. Chaque intervention est basée sur un échange entre le public et le médecin qui répond aux questions posées lors de cette rencontre.

**Chaque rencontre aborde un thème particulier de la santé chez l'adolescent. Si vous avez une question en rapport avec l'adolescence, n'hésitez pas à y assister !**

## PROCHAINES RENCONTRES

- › **Jeudi 9 février 2017 à 18h30**  
Le développement personnel de l'adolescent
- › **Jeudi 16 mars 2017 à 18h30**  
Prévenir les conduites à risque
- › **Jeudi 18 mai 2017 à 18h30**  
Conduite alimentaire à risque
- › **Jeudi 1 juin 2017 à 18h30**  
Prévention précoce des usages numériques

**PLUS D'INFOS**  
[www.cavem.fr](http://www.cavem.fr)



CITOYENNETÉ

# De nouvelles compétences pour la CAVEM

LA LOI DE NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE (LOI NOTRE) RÉORGANISE LA RÉPARTITION DES COMPÉTENCES ENTRE LES COLLECTIVITÉS. DANS CE CADRE, LES DOMAINES D'INTERVENTION DE LA CAVEM VONT ÊTRE ÉLARGIS DÈS CETTE ANNÉE 2017 AVEC L'AJOUT DE NOUVELLES COMPÉTENCES.

🔗 **La loi NOTRE répartit** le développement économique, l'aménagement du territoire et le tourisme entre les communes, les groupements, les départements et la région. Voyons brièvement ce que cela signifie pour l'agglomération dans les différents domaines concernés.

## En matière de développement économique

La CAVEM sera désormais en charge de la création, de l'aménagement, de l'entretien et de la gestion de toutes les zones d'activités d'initiative publique du territoire. Elle a contribué par ailleurs à l'élaboration du Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII - voir page 6).

## En matière de gestion des milieux aquatiques

Auparavant, la CAVEM était chargée de l'entretien des cours d'eau du Pédégal, de la Garonne et du Valescure. A compter du 1er janvier 2018, cette compétence sera étendue sur l'ensemble des cours d'eau du territoire sauf pour le bassin versant de l'Argens qui sera géré par le Syndicat Mixte de l'Argens.

## Pour la promotion du tourisme

Dans le cadre de sa compétence de développement économique, la CAVEM apporte une aide financière à l'agence de développement touristique Estérel Côte d'Azur. Désormais la promotion du tourisme et la gestion des offices de tourisme sur le territoire seront également sous sa responsabilité pour les communes qui ne sont pas considérées comme stations classées.

## Pour la maison de l'Estérel

La maison de l'Estérel, située aux Adrets de l'Estérel à côté de la mairie, sera une véritable porte d'entrée vers le massif de l'Estérel et informera le public. Cette structure sera gérée en partenariat entre la commune et la CAVEM.

## Pour l'aménagement numérique du territoire

La CAVEM disposera d'une compétence complète d'aménagement numérique pour suivre le déploiement de la fibre optique par Orange à Fréjus et Saint-Raphaël avec le Conseil Départemental.

**La CAVEM devra continuer à faire face à cet élargissement de champs de compétences et d'actions dans les années à venir.**



# Le contrat de ville poursuit sa route

UN COMITÉ DE PILOTAGE S'EST RÉUNI LE MERCREDI 23 NOVEMBRE 2016, PRÉSIDÉ PAR CHRISTINE MARENCO-DRUHEN, VICE-PRÉSIDENTE DE LA CAVEM DÉLÉGUÉE À LA SANTÉ PUBLIQUE, EN PRÉSENCE D'IVAN AURIEL, PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE DE DRAGUIGNAN, DES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DE FRÉJUS, DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET DE LA CAF.

## Le rapport annuel du Contrat de Ville

Le rapport annuel délibératif de 2016 a été présenté aux partenaires. Divisé en cinq chapitres, il traite du projet de territoire et des principales orientations du Contrat de Ville, de l'évolution de la situation dans les quartiers prioritaires, des actions menées au bénéfice des habitants, des perspectives d'évolution et de l'articulation du dispositif entre les volets social, économique et urbain.

Ce rapport dresse un bilan précis de la mise en œuvre du Contrat de Ville sur l'année 2016 et des actions financées et/ou entreprises par les différents partenaires signataires.

## Des appels à projet en 2017 en ligne

Désormais, les appels à projet émis dans le cadre du contrat de ville seront mis en ligne sur le site de la Direction

départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) afin d'harmoniser leur contenu. **Des actions en faveur des habitants seront ainsi mises en place pour les quartiers prioritaires du territoire.** Enfin, le plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme sera annexé au contrat de ville.

## LE CONTRAT DE VILLE 2016-2020

est mis en œuvre par la CAVEM afin d'améliorer les conditions de vie au sein des quartiers prioritaires de la Gabelle et de l'Agachon à Fréjus mais également des cinq autres quartiers en « veille active » du territoire : Sainte-Croix, Villeneuve et le centre-ancien à Fréjus, les Logis de l'Aspé et Saint-Sébastien à Saint-Raphaël.

# Le territoire a son vice-champion olympique de handball...

ADRIEN DIPANDA ÉVOLUE AU POSTE D'ARRIÈRE DROIT AU SEIN DU CLUB SAINT-RAPHAËL VAR HANDBALL (SRVHB), SOUTENU PAR LA CAVEM. AUX JEUX OLYMPIQUES DE L'ÉTÉ 2016 À RIO, AVEC L'ÉQUIPE DE FRANCE DE HANDBALL, IL DÉCROCHE UNE MÉDAILLE D'ARGENT. RETOUR SUR LE PARCOURS D'UN VICE-CHAMPION PASSIONNÉ.

## Quel parcours avez-vous suivi pour devenir handballeur professionnel ?

*Originaire de Dijon, j'ai commencé le handball au collège en suivant le conseil de mon prof de sport. J'ai toujours désiré devenir sportif professionnel mais initialement je me destinais plutôt au tennis ou au basketball. J'ai ensuite suivi le cursus classique en entrant dans le pôle espoir de Dijon puis le centre de formation de Montpellier à 18 ans. J'ai obtenu mon premier contrat pro avec l'équipe de Montpellier à 21 ans.*

## Dans quels clubs avez-vous joué ?

*Après 5 ans passé au sein de l'équipe de Montpellier, j'ai voulu m'ouvrir à une culture différente du handball, basée plus sur la stratégie. Je suis alors parti un an en Espagne au sein du club ADEMAR LEÓN. Depuis 2012, j'ai rejoint le club SRVHB contre lequel j'avais déjà joué plusieurs fois. Le soutien de la ville en faveur du sport lui donne une image jeune et dynamique.*

## Comment vous êtes-vous retrouvé en équipe de France ?

*Les sélections sont effectuées lors de stages nationaux. En mai 2015, j'ai remplacé un joueur blessé pour un match de qualification du championnat d'Europe. Depuis, je participe à chaque match de l'équipe de France.*

## PROCHAINES RENCONTRES À DOMICILE DU SRVHB

Palais des Sports Jean-François KRAKOWSKI à Saint-Raphaël  
Rue des Chataigniers - Tél. : 04 94 95 76 00 - www.srvhb.com  
> Sélestat : mercredi 8 février 2017  
> Nîmes : mercredi 1<sup>er</sup> mars 2017



## Comment se sont déroulés les jeux olympiques de Rio ?

*L'entrée dans le stade avec toute la délégation française, en chantant la Marseillaise, était vraiment impressionnante ! Nous avons perdu contre le Danemark en finale mais nous avons tout de même obtenu la médaille d'argent. Dans toute l'histoire du handball français, moins de quarante joueurs ont obtenu une médaille.*





## ...et ses championnes de France de Volley Ball ont gagné la Supercoupe !

LE SAMEDI 15 OCTOBRE 2016 À AJACCIO, L'ÉQUIPE FÉMININE DU SAINT-RAPHAËL VAR VOLLEY BALL (SRVVB), SOUTENUE PAR LA CAVEM, A CONFIRMÉ SA VICTOIRE FACE À L'ÉQUIPE DU RACING CLUB DE CANNES EN REMPORTANT LA SUPERCOUPE.

### Quid de la Supercoupe ?

C'est une compétition organisée par la Ligue Nationale de Volley depuis deux ans. Elle oppose les vainqueurs de la Coupe de France aux champions de France. Cette année, le SRVVB a été promu champion de France en mai (voir magazine n°20 p.16) après une finale contre le RC Cannes. Les Cannoises, de leur côté, avaient gagné la Coupe de France : la finale de la Supercoupe prenait donc des airs de revanche.

L'équipe, à l'occasion de la nouvelle saison 2016-2017, a connu quelques changements dans ses effectifs : l'arrivée de Letizia CAMERA au poste de passeuse, Ciara MICHEL au poste de centrale, Martina SMIDOVA au poste de réceptionneuse/attaquante.

De plus, Veronica ANGELONI, remise d'une rupture des ligaments croisés du genou, revient au poste de réceptionneuse/attaquante. Et enfin, Tanja GRBIC a rejoint l'équipe... du RC Cannes au poste de passeuse et jouait donc de l'autre côté du filet lors du match de la Supercoupe.

**Déjà recentrée sur les nouveaux objectifs, la nouvelle équipe inflige au RC Cannes une défaite de 3 sets à 0 ! Le SRVVB remporte la Supercoupe après avoir été champion de France !**

### PROCHAINES RENCONTRES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE LIGUE A FÉMININE

Salle Pierre CLERE à Saint-Raphaël  
1, av. Théodore Rivière  
Tél. 04 94 19 29 97

- › Mulhouse  
Dimanche 15 janvier 2017 - 17h
- › Béziers  
Vendredi 28 janvier 2017 - 19h30
- › Evreux  
Dimanche 12 février 2017 - 17h
- › Stade Français Paris Saint-Cloud  
Samedi 25 février 2017 - 19h30
- › Vandoeuvre Nancy  
Samedi 18 mars 2017 - 19h30
- › Nantes  
Samedi 25 mars 2017 - 19h30

Ligue des champions :

- › Tauron MKS Dabrow Gornicza  
(Pologne)  
Mardi 10 janvier 2017 - 20h30
- › Azerrail Bakou (Azerbaïdjan)  
Mercredi 25 janvier 2017 - 20h30

### ET LE CROWFUNDING ?

La campagne de financement participatif lancée sur internet en septembre (voir magazine n°22 p.28) a permis de rassembler environ 2 500 € afin de favoriser la participation du club à la ligue des champions.

## À VOTRE SERVICE

### ACCUEIL

04 94 19 31 00 - [contact@cavem.fr](mailto:contact@cavem.fr)

### SANTÉ

#### ☉ Hygiène

04 94 19 89 59 - [hygiene@cavem.fr](mailto:hygiene@cavem.fr)

#### ☉ Vaccination

04 94 19 89 55 - [vaccination@cavem.fr](mailto:vaccination@cavem.fr)

### TRANSPORTS

04 83 09 81 01 - [transports@cavem.fr](mailto:transports@cavem.fr)

#### ☉ Agglobus

[www.agglobus-cavem.fr](http://www.agglobus-cavem.fr)

### ACCESSIBILITÉ

04 94 19 34 71 - [accessibilite@cavem.fr](mailto:accessibilite@cavem.fr)

### HABITAT

04 94 19 77 41 - [habitat@cavem.fr](mailto:habitat@cavem.fr)

### ENVIRONNEMENT

#### ☉ Démoustication

Numéro vert : 0800 10 40 11

#### ☉ Chenilles processionnaires

04 94 19 68 51 - [environnement@cavem.fr](mailto:environnement@cavem.fr)

### LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

04 94 19 77 48 - [inondation@cavem.fr](mailto:inondation@cavem.fr)

### ASSAINISSEMENT

#### ☉ Assainissement collectif

04 94 19 34 73 - [assainissement@cavem.fr](mailto:assainissement@cavem.fr)

#### ☉ Assainissement non collectif

04 94 19 97 62 - [spanc@cavem.fr](mailto:spanc@cavem.fr)

### DÉCHÈTERIES

Les Adrets de l'Estérel : 06 81 53 75 65

Fréjus : 04 94 53 31 29

Puget sur Argens : 04 94 45 63 09

Roquebrune-sur-Argens : 04 94 45 63 09

Saint-Raphaël : 04 94 40 59 20

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

#### ☉ Service des affaires foncières et opérations d'aménagement

04 94 19 31 15 - [safoa@cavem.fr](mailto:safoa@cavem.fr)

#### ☉ Service aux entreprises et aux professionnels

04 94 82 64 45 - [deveco@cavem.fr](mailto:deveco@cavem.fr)

### THÉÂTRE INTERCOMMUNAL

#### LE FORUM-AGGLOSCÈNES

04 94 95 55 55

[contact@theatre-le-forum.fr](mailto:contact@theatre-le-forum.fr)

[www.aggloscenes.com](http://www.aggloscenes.com)

### MAIRIES

#### ☉ Adrets de l'Estérel

04 94 19 36 66

[accueil@mairie-adrets-esterel.fr](mailto:accueil@mairie-adrets-esterel.fr)

[www.lesadretsdelesterel.fr](http://www.lesadretsdelesterel.fr)

#### ☉ Fréjus

04 94 17 66 00

[s.communication@ville-frejus.fr](mailto:s.communication@ville-frejus.fr)

[www.ville-frejus.fr](http://www.ville-frejus.fr)

#### ☉ Puget sur Argens

04 94 19 67 00

[contact@mairie-puget-sur-argens.com](mailto:contact@mairie-puget-sur-argens.com)

[www.pugetsurargens.fr](http://www.pugetsurargens.fr)

#### ☉ Roquebrune-sur-Argens

04 94 19 59 59

[mairie@mairie-roquebrune-argens.fr](mailto:mairie@mairie-roquebrune-argens.fr)

[www.roquebrune.com](http://www.roquebrune.com)

#### ☉ Saint-Raphaël

04 94 82 15 00

[communication@ville-saintraphael.fr](mailto:communication@ville-saintraphael.fr)

[www.ville-saintraphael.fr](http://www.ville-saintraphael.fr)



**Vous désirez recevoir le Var Estérel Méditerranée dans votre boîte aux lettres ?**

**Découpez et retournez ce coupon par courrier à :**

**Direction de la communication • Var Estérel Méditerranée MON AGGLO, MON MAG !**

**624 chemin Aurélien • CS 50133 • 83707 SAINT-RAPHAËL CEDEX ou par mail : [communication@cavem.fr](mailto:communication@cavem.fr)**

NOM et Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal :      Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_ Tél :

Souhaitez-vous recevoir la lettre d'information numérique de la CAVEM : OUI  NON

# Vie du Conseil

## Les élus ont voté :

Conseil communautaire du 12 décembre 2016  
Bureaux communaux des 28 octobre,  
25 novembre et 12 décembre 2016

### HABITAT

- › Subvention de 258 000 € pour l'acquisition en vente en futur état d'achèvement (VEFA) de logements locatifs sociaux sur Fréjus.
- › Garanties d'emprunts accordées pour les acquisitions en VEFA de logements locatifs sociaux pour un montant global de 6 625 669 € sur Fréjus et de 691 306 € sur Saint-Raphaël.

### ECONOMIE

- › Convention de partenariat de 10 000 € entre la CAVEM et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var dans le cadre du projet « d'Écologie Industrielle Territoriale ». Elle permettra d'accompagner les parcs d'activités du territoire dans une démarche de qualité et de rationalisation des consommations d'énergie.

### LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

- › Convention de partenariat pour la réalisation des actions des projets européens ADAPT et PROTERINA-3EVOLUTION, d'un montant global de 203 075 € financés par le Département du Var. Pilotés par l'association de communes de Toscane (Italie) ANCI TOSCANA, ces projets visent à améliorer la prévision, la prévention et la gestion des inondations.

### TRANSPORTS

- › Approbation du Plan de Déplacements Urbains de la CAVEM pour l'amélioration des conditions de déplacements et de vie des habitants.

### FINANCES

- › Partenariat entre la CAVEM, la Communauté de Communes du Pays de Fayence, le Syndicat Intercommunal pour la Protection de l'Estérel (SIPME), l'Agence de Rénovation Énergétique Var Est (AREVE) dans le cadre du Contrat Régional d'Équilibre Territorial (CRET) de la Région PACA pour un montant total de 62 140 359 € pour l'élaboration d'une réponse à la problématique énergétique et le développement touristique.

### AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- › Finalisation de la démarche d'Évaluation Environnementale (volet suivi des impacts et des incidences) en vue de l'arrêt du Schéma de Cohérence Territoriale de la CAVEM.



Ce magazine est distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire, mais vous pouvez aussi le retirer aux endroits suivants :

- › **Les Adrets de l'Estérel** : Hôtel de ville
- › **Fréjus** : Hôtel de ville ; Mairies annexes : Saint-Aygulf, La Gabelle ; La Tour de Mare ; Mairie Saint-Jean-de-Cannes ; Office de tourisme de la ville ; Maison de l'emploi ; Centre d'Animation de Villeneuve, Centre Hospitalier Intercommunal Bonnet ; Maison de quartier de la Tour de Mare ; Théâtre Intercommunal Le Forum ; Salle du Sextant.
- › **Puget sur Argens** : Hôtel de ville, Centre Communal d'Action Sociale ; Office de tourisme de la ville.
- › **Roquebrune-sur-Argens** : Hôtel de ville ; Mairies annexes : la Bouverie ; les Issambres ; Centre Communal d'Action Sociale, Office de tourisme de la ville ; Office de tourisme des Issambres.
- › **Saint-Raphaël** : Hôtel de ville ; Mairies annexes : Agay, Boulouris, Dramont, Valescure, Centre Communal d'Action Sociale, Office de tourisme de la ville ; Office de tourisme d'Agay ; Mairie d'honneur, Palais des Congrès ; Centre culturel ; Stade nautique ; Parking Bonaparte ; Maison des associations.

## Expression de l'opposition

### Un vote pour l'avenir de notre territoire

Lors du Conseil communautaire de décembre, notre groupe a voté pour le Document d'orientations et d'objectifs (D.O.O.) du Schéma de cohérence territoriale (SCoT). Au-delà de l'acronyme un peu abscons, ce « D.O.O. » est un document essentiel, qui oriente, de par la loi, l'évolution de notre territoire pour les vingt prochaines années. Nous avons pris une part active à son élaboration et nous félicitons de la concertation qui s'est opérée au-delà des clivages politiques. Certes, on peut regretter, comme trop souvent dans notre pays, un carcan réglementaire très lourd, qui multiplie parfois les contraintes pour la réalisation de projets d'aménagement utiles à nos communes. Pour autant, ce document affiche plusieurs orientations importantes pour l'avenir. Ainsi, il reconnaît la CAVEM comme un territoire appelé à connaître une évolution mesurée de sa population, et prévoit un effort particulier en matière de logements, libres comme sociaux, qui est notamment au cœur de l'action menée à Fréjus. C'est une attente forte des habitants mais aussi un gage de dynamisme. Il prévoit également d'adapter les logements au vieillissement de la population. Il prévoit le développement des zones d'activités économiques. C'est indispensable : plus d'activités c'est plus de richesses et d'emplois, et la garantie d'un équilibre

démographique en attirant des actifs et en permettant de maintenir nos jeunes dans nos communes. Sur ce point, rappelons l'importance de la présence d'instituts de formation au sein de la CAVEM et de la lutte contre leur recentralisation dans les métropoles.

Ce document fait du renforcement de l'attractivité touristique une priorité. Il permet la réalisation de nouveaux équipements à cette fin, une nécessité que nous soulignons régulièrement.

Il affirme aussi le rôle clé du commerce de proximité, à la redynamisation duquel nous sommes très attachés. De même pour la redynamisation de nos activités agricoles, partie intégrante de notre identité locale.

Enfin, il affiche, ce qui est indispensable, une ambition réelle en matière de déploiement du très haut débit.

Nous demeurerons particulièrement vigilants, dans nos actions comme dans nos propositions, à la mise en œuvre de ces axes importants pour l'avenir de notre territoire.

Groupe d'opposition Front National



Parc d'activités Capitou Nord  
Natura 2000 Estérel



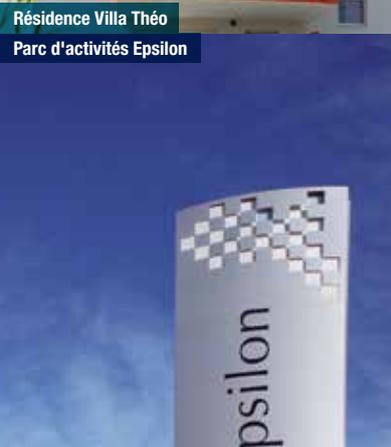
Résidence Villa Théo  
Parc d'activités Epsilon



Suppression du Passage à Niveau 42



Surveillance des plages (SDIS)



Stade ROSSI



Refuge Canin des Garelles

Maison du combattant



Site de valorisation des déchets verts de la poudrière

